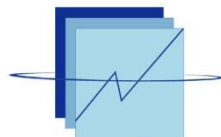


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



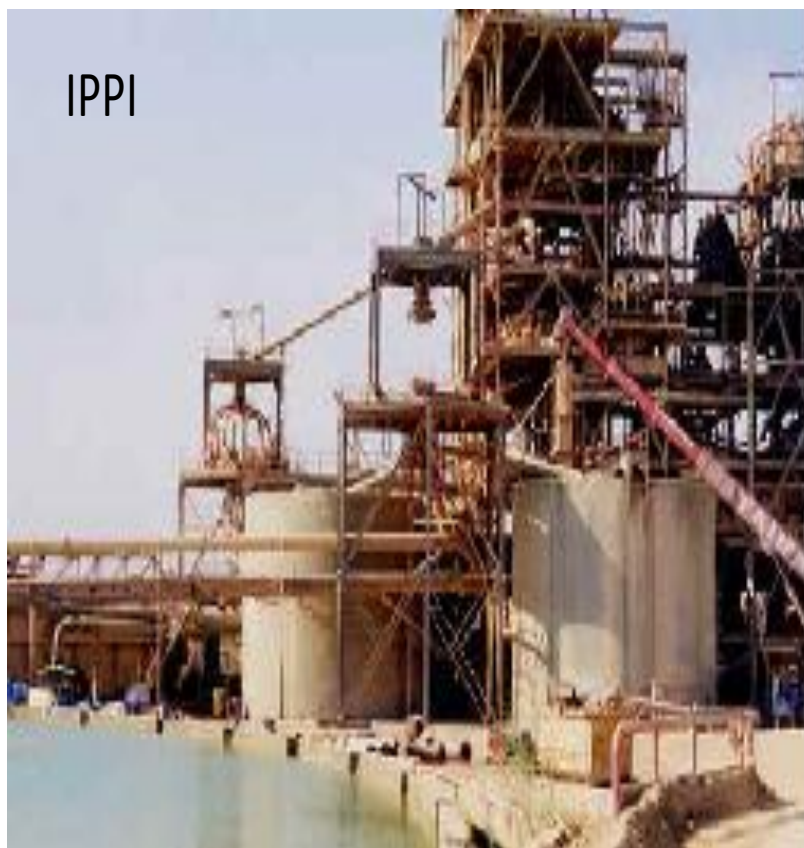
ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

octobre 2018

IPPI



Avertissement

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie la note « flash » relative à une analyse d'ensemble de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production.

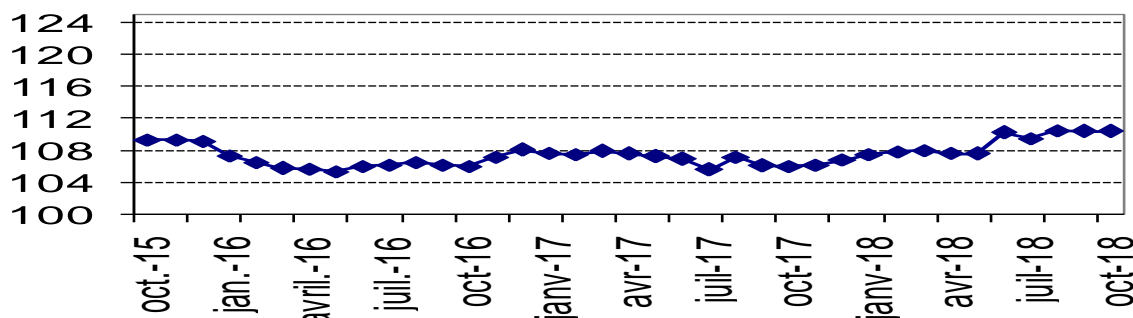
ANALYSE D'ENSEMBLE : Une stabilité des prix de production industrielle

L'activité industrielle est marquée, en octobre 2018, par une stabilité des prix de production, relativement au mois précédent. La réduction des prix dans les industries alimentaires (-1,0%) est contrebalancée par le relèvement des prix dans les industries chimiques (+0,9%), mécaniques (+0,9%), de production d'énergie (+0,8%), et des matériaux de construction (+0,2%). Les prix de production dans les industries, extractives, textiles et du cuir, du papier et du carton, ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas connu de variations sensibles sur la période.

Relativement à ceux du mois correspondant de l'année précédente, les prix de production industrielle ont progressé de 4,1%.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2018 ont augmenté de 1,9% en comparaison à ceux de la période correspondante de l'année 2017.

Evolution de l'Indice des Prix de Production Industrielle



ANALYSE SECTORIELLE

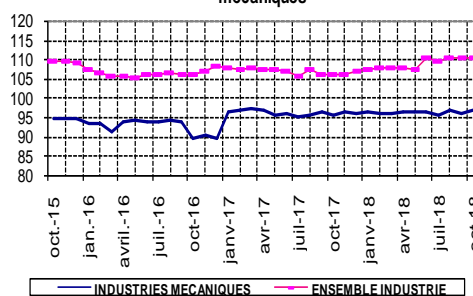
Une augmentation des prix dans les industries mécaniques

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries mécaniques ont crû de 0,9%. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse des prix de fabrication d'autres ouvrages en métaux (+3,2%).

Relativement à la période correspondante de l'année précédente, les prix de production dans les industries mécaniques se sont redressés de 1,1%

Rapportés à ceux de la période correspondante de l'année précédente, les prix moyens des dix premiers mois de 2018 se sont accrus de 0,1%.

Evolution des prix de production dans les industries mécaniques

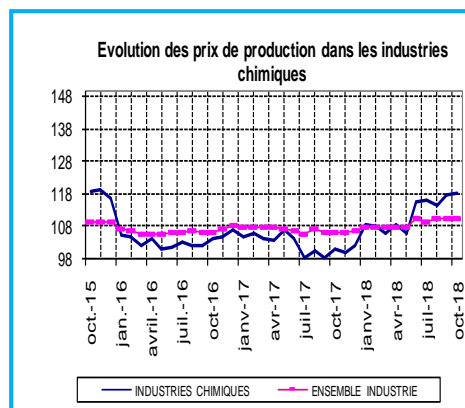


Un relèvement des prix de production dans les industries chimiques

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries chimiques ont progressé de 0,9%. Cette situation fait suite à l'augmentation des prix de fabrication d'autres produits chimiques de base (+11,0%), du raffinage pétrolier (+1,3%), de fabrication de produits chimiques de base (+0,8%), et ceux de fabrication de peinture et vernis (+0,4).

Comparativement à la période correspondante de l'année précédente, les prix de production dans les industries chimiques se sont relevés de 17,6%

Les prix moyens des dix premiers mois de 2018 ont crû de 9,0% ; en comparaison à ceux de la période correspondante de 2017.

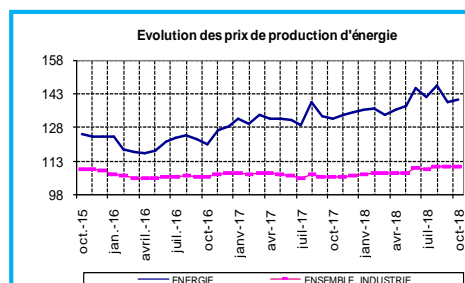


Une hausse des prix dans les industries de production d'énergie.

Au mois d'octobre 2018, les prix de production d'énergie ont augmenté de 0,8% en liaison avec la production et distribution d'électricité (+1,3%)..

Par rapport à ceux d'octobre 2017, les prix de production d'énergie ont progressé de 6,6%.

Au cours des dix premiers mois de l'année sous revue, les prix moyens se sont rehaussés de 5,3%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

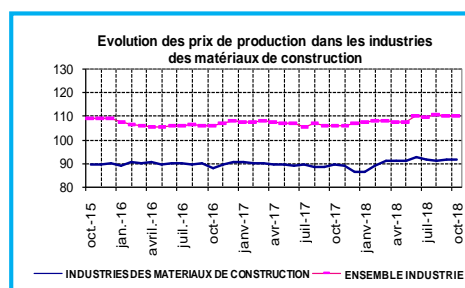


Un redressement des prix dans les industries des matériaux de construction

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction se sont redressés de 0,2%, imputable à la hausse des prix du ciment.

Ils ont, en outre, crû de 2,8% en variation annuelle.

Sur les dix premiers mois de l'année sous revue, les prix moyens se sont relévéés de 1,4%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

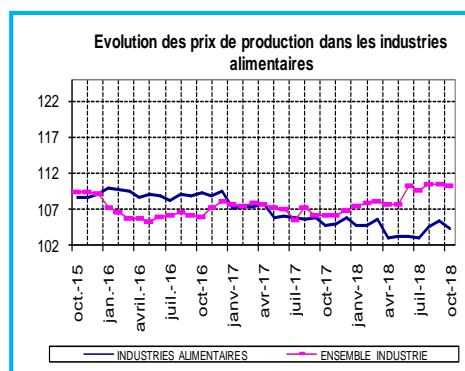


Une baisse des prix dans les industries alimentaires

Les prix de production dans les industries alimentaires ont chuté de 1,0% par rapport à ceux du mois précédent, sous l'effet principalement de la diminution des prix de transformation, conservation de poissons, crustacés et mollusques (-1,4%) ainsi que celle de travail de grains et de fabrication d'aliments pour animaux (-5,5%).

Comparés à ceux de la période correspondante de 2017, les prix de production dans les industries alimentaires ont reculé de 0,5%.

Sur les dix premiers mois de 2018, ils se sont repliés de 2,1%, comparativement à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

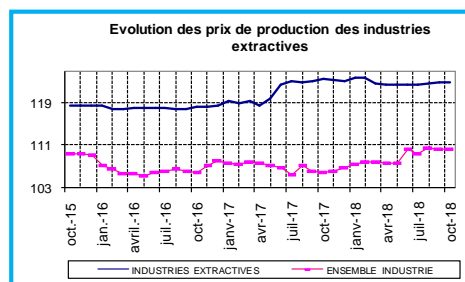


Une stabilité des prix dans les industries extractives

Au mois d'octobre 2018, les prix de production dans les industries extractives sont restés stables en variation mensuelle.

En revanche, ils ont chuté de 0,6% en rythme annuel.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2018 ont progressé de 1,4%, par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.

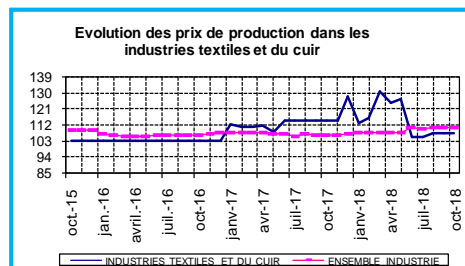


Une invariabilité des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir n'ont pas connu de variations sensibles entre septembre et octobre 2018.

Par ailleurs, ils se sont repliés de 6,3% en rythme annuel.

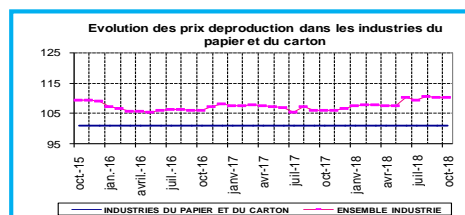
Sur les dix premiers mois de 2018, les prix moyens se sont relevés de 1,5%, comparativement à leurs niveaux de la période correspondante de 2017.



Un maintien des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés inchangés en rythme mensuel et annuel.

Rapportés à ceux de la période correspondante de l'année précédente, les prix moyens des dix premiers mois de 2018 n'ont pas également changé.



Une constance des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés stables en variation mensuelle.

En revanche, ils ont progressé de 0,3% en rythme annuel.

Les prix moyens des dix premiers mois de 2018 se sont relevés de 0,3%, relativement à ceux de la période correspondante de 2017.

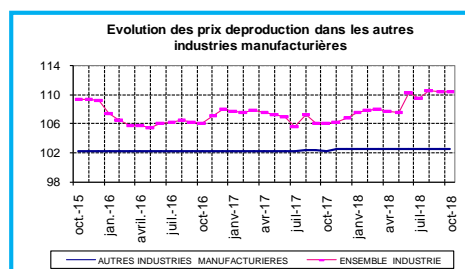


Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE BASE 100 EN 2006

	Pond.	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	fev-18	mars-18	avril-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	oct-18/ sept-18	oct.18/ oct.17	10 mois 2018/ 10 mois 2017
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	123,6	123,4	123,2	123,8	123,8	122,7	122,5	122,5	122,5*	122,4	122,7	122,8	122,8	0,0	-0,6	1,4
Extraction de phosphate	16	108,3	108,3	108,3	108,3	108,3	108,3	108,3	108,3	108,4*	108,4*	108,5	108,5	108,5	0,0	0,2	0,9
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	157,0	156,3	155,5	158,0	158,0	153,9	153,2	153,3	152,8	152,7	153,4	153,9	154,1	0,2	-1,9	3,3
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	104,8	105,0	105,7	104,7	104,6	105,6	103,0	103,2	103,3*	103,0	104,5	105,3*	104,3	-1,0	-0,5	-2,1
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	136,5	138,3	139,0	142,3	145,4	143,9	143,5	141,1	142,0	135,2	130,6	133,1	131,3	-1,4	-3,8	0,5
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	85,5	85,8	89,7	82,0	79,9	86,1	71,6	74,0	74,2*	76,3*	86,9	90,5*	85,5	-5,5	0,0	-12,9
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	119,0	119,0	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	117,3	0,0	-1,5	-1,6
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	-3,1
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	114,7	114,7	128,0	113,3	116,1	130,7	124,7	126,4	105,2	105,2	107,4	107,4	107,4	0,0	-6,3	1,5
Egrenage de coton	13	116,6	116,6	131,7	115,1	118,2	134,9	128,0	130,0	105,9	105,9	108,4	108,4	108,4	0,0	-7,0	1,7
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	100,8	99,7	101,9	108,8	108,1	106,1	108,4	106,0	115,3	116,3	114,4	117,5*	118,5	0,9	17,6	9,0
Raffinage pétrolier	47	120,7	120,5	123,8	134,1	133,3	126,3	128,1	144,1	143,7	143,8	138,7	147,1	149,1	1,3	23,5	19,2
Fabrication de produits chimiques de base	50	99,7	96,0	99,3	113,9	112,7	112,0	118,8	95,3	127,7	130,8	129,9	131,8	132,9	0,8	33,2	10,6
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	91,3	91,3	90,9	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	91,3	92,9	92,9	0,0	1,8	0,1
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	90,7	0,0	0,0	0,1
Fabrication de peinture et vernis	10	88,5	88,3	88,1	87,9	87,5	86,9	86,8	86,9	86,9	86,9	86,7	87,0	87,3	0,4	-1,3	-1,4
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	79,0	84,7	86,1	83,7	82,1	83,4	79,2	79,4	78,3	81,7	74,1	73,9	82,0	11,0	3,9	-4,0
Fabrication de produits en matières plastiques	13	79,4	79,0	83,9	80,8	80,2	81,5	80,9	80,6	80,8	80,2*	79,5	78,6*	78,5	-0,2	-1,1	-3,9
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	89,4	89,1	86,6	86,3	88,9	91,0	91,0	91,3	92,8	91,7	91,1	91,6	91,8	0,2	2,8	1,4
INDUSTRIES MECANIQUES	28	95,7	96,3	96,1	96,5	95,8	96,2	96,3	96,4	96,4*	95,7	96,7	95,8*	96,7	0,9	1,1	0,1
Produits de la sidérurgie	9	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	114,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	99,7	101,9	101,0	102,5	99,9	101,4	101,8	102,1	102,3	99,6	103,1	100,1*	103,3	3,2	3,7	1,4
Fabrication de machines et matériels électriques	8	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	82,7	0,0	0,0	-1,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	0,0	0,3	0,3
ENERGIE	141	131,9	133,7	134,7	136,1	136,4	133,5	136,2	137,8	145,6	141,6	146,6	139,5	140,6	0,8	6,6	5,3
Production et distribution d'électricité	82	140,8	143,9	145,6	148,0	148,5	143,5	148,1	150,9	164,3	157,5	166,0	153,8	155,7	1,3	10,6	8,5
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	106,0	106,2	106,8	107,5	107,8	108,0	107,6	107,6	110,2*	109,5	110,5	110,4*	110,4	0,0	4,1	1,9

*Données mises à jour

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint: **Allé Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mouhamed COULIBALY, Muhamed NDIAYE & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Amadou SALL, Nafy KANOUTE & Awa SEYDI**

Distribution: **EI hadji Malick GUEYE**